

Des ressources pour le BTS SP3S

BC3 - CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA STRUCTURE SUR LE TERRITOIRE EN VUE DE CONCEVOIR LES RÉPONSES ADAPTÉES AUX ENJEUX DE SOCIÉTÉ

POLITIQUES TRANSVERSALES : POLITIQUES DU LOGEMENT ET DE L'HÉBERGEMENT, D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES MIGRANTS ET DES GENS DU VOYAGE

Date de publication : Juin 2024

Rédacteur : Lise ESNARD et Prosper TOE, enseignants de STMS des académies de Nantes et Lille

Ce dossier documentaire et pédagogique vise à accompagner les enseignants de STMS dans la préparation de leurs enseignements en BTS SP3S. Il ne vise pas à être exhaustif concernant le bloc de compétences 3 mais à proposer un certain nombre de ressources variées, utiles.

La forme des ressources est indiquée par différents symboles :



Article en ligne



Article



Ouvrage



Site



Webinaire



Rapport, dossier



Vidéo



Infographie



Graphiques

SOMMAIRE

POLITIQUES TRANSVERSALES : POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HÉBERGEMENT, D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES MIGRANTS ET DES GENS DU VOYAGE

2

1. LA SITUATION DU LOGEMENT ET DU MAL-LOGEMENT EN FRANCE	p.3
1.1. État des lieux du logement	p.3
1.2. La situation du mal-logement	p.5
2. LA POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HÉBERGEMENT	p.6
2.1. Mesures et dispositifs favorisant l'accès ou le maintien dans un logement	p.6
2.2. La politique de lutte contre le sans-abrisme	p.10
3. LA POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES MIGRANTS ET DES GENS DU VOYAGE	p.13
3.1. Chiffres et dispositifs d'accueil des migrants	p.13
3.2. La politique d'accueil des gens du voyage	p.14

1. LA SITUATION DU LOGEMENT ET DU MAL-LOGEMENT EN FRANCE

1.1. ÉTAT DES LIEUX DU LOGEMENT



INSEE. [Logement](#). Tableau de bord de l'économie française.

Note de consultation : La page du site propose des graphiques comportant des indicateurs relatifs à différentes caractéristiques du parc du logement, notamment la part de logements selon :

- la catégorie (*résidences principales, secondaires, logements vacants, occasionnels*),
- le type d'habitat (*maisons, appartements*),
- le statut d'occupation des résidences principales (propriétaires non-accédants, accédants, locataires de bailleurs publics, de bailleurs privés),
- la taille des ménages,
- les défauts de confort du parc de résidences principales (*absence de confort sanitaire, thermique, insuffisance d'isolation*),
- le taux d'effort en logement,
- les loyers,
- les prix.



FREPPÉL Camille. [37,8 millions de logements en France au 1^{er} janvier 2023](#). INSEE Focus, N°309, 10 octobre 2023.

Note de consultation : L'article présente une analyse des données relatives à différentes caractéristiques du parc du logement, notamment la répartition de logements selon :

- la catégorie (résidences principales, secondaires, logements occasionnels, vacants),
- le statut d'occupation des résidences principales (propriétaires non-accédants, accédants, locataires de bailleurs publics, de bailleurs privés, logés gratuitement),
- le type d'habitat (individuel, collectif).



La Banque des territoires. [Atlas du logement et des territoires – Edition 2023](#). 5 décembre 2023, 76 p.

Note de consultation : La Banque des Territoires publie, dans son atlas annuel du logement et des territoires, un ensemble de données utiles aux acteurs et aux enseignants pour comprendre la mise en œuvre de la politique du logement. Cet ouvrage comporte des données relatives au parc du logement en général et du logement social, à l'échelon national et régional. Il comporte également des données concernant :

- la consommation énergétique du logement social par département,
- les taux de logements sociaux par département et par métropole ou communauté d'agglomération,
- les taux de construction par EPCI (établissement public de coopération intercommunale).



Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. [Chiffres et statistiques du logement social](#). 9 novembre 2023.

Note de consultation : Le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires publie des données statistiques du logement social en France. Ces données sont issues du répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS),

Extrait de l'article : « Le RPLS a pour objectif de dresser un bilan global du parc de logements locatifs des bailleurs sociaux, au 1^{er} janvier de chaque année. Il est alimenté par les informations transmises par les bailleurs sociaux. La transmission des informations pour la mise à jour annuelle du répertoire des logements locatifs est obligatoire. Ces statistiques permettent de renseigner sur le nombre de logements construits, le loyer moyen au m², le nombre de pièces par logement, la vacance et la mobilité du parc social... »



Les clés du social. [La situation du logement en France](#). 7 juin 2023.

Note de consultation : L'article présente la situation du logement en France, les caractéristiques du parc de logements.

Il permet de comprendre le problème du logement en France, au regard des chiffres concernant les résidences secondaires, occasionnelles ou vacantes.

Il montre également que la croissance des résidences principales est moins rapide que celle des résidences secondaires, des logements occasionnels et des logements vides.

Enfin, l'article met en évidence une évolution inégale du parc de logement, selon les territoires.



L'Union sociale pour l'habitat. [Chiffres clés du logement social – Edition nationale 2023](#). 28 août 2023, 6 p

Note de consultation : Ce rapport synthétique présente des données actualisées relatives au parc de logement social selon le type de logement social (logements sociaux individuels ou collectifs), la répartition sur le territoire, les quartiers, le statut des bénéficiaires (propriétaires occupants vs locataires), les ressources des bénéficiaires.



Données et études statistiques. [Chiffres clés du logement – Édition 2022](#). Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, 19 juillet 2022.

Note de consultation : Le site du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires met en ligne les chiffres clés du logement en France, sous la forme d'une infographie : le parc de logements, les nouvelles constructions, évolution des prix, des taux d'intérêt, le statut des résidents selon qu'ils soient propriétaires ou locataires, le mal-logement, les places d'hébergement d'urgence.



France culture. [Les points cardinaux de la crise du logement](#). Géographie à la carte, 26 octobre 2023, 62 min

Extrait de la présentation : « *Qu'est-ce qui caractérise la crise que traverse le marché de l'immobilier sur le territoire français, des métropoles aux littoraux, des zones suburbaines en passant par les HLM ? Une nouvelle vision du partage de l'espace permettrait-elle d'y répondre ?* »

1.2. LA SITUATION DU MAL-LOGEMENT



Fondation Abbé Pierre. [29^e rapport sur l'état du mal-logement en France 2024](#). 338 p.

Note de consultation : Chaque année, la Fondation Abbé Pierre publie un rapport sur le mal-logement. Ce rapport présente des [indications chiffrées du mal-logement](#), notamment le nombre de personnes mal-logées en France, pour différentes caractéristiques du mal-logement.

Ce rapport comporte également différentes données permettant de comprendre le mal-logement en France comme l'évolution du nombre :

- de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté,
- de demandes non pourvues au 115,
- du nombre d'expulsions locatives avec le concours de la force publique,
- d'interventions pour des impayés de gaz ou d'électricité,
- du nombre de ménages demandeurs HLM.

5



Les clés du social. [La crise du logement](#). 16 août 2023

Note de consultation : Cet article présente des indicateurs de la crise du logement, notamment le nombre de demandes de logements sociaux en attente (en particulier dans les agglomérations en forte tension), le nombre personnes mal-logées et le nombre de personnes en hébergement d'urgence. L'article permet de comprendre le problème récurrent de la crise du logement, malgré un nombre de logements par habitant qui est le plus élevé de l'OCDE.

Ainsi, sur les 37,6 millions de logements en France en 2022, on compte

- 3,2 millions de logements vacants (des logements meublés touristiques, des logements situés dans des lieux où il n'y a pas de demande),
- 3,7 millions de résidences secondaires

À cela s'ajoute l'augmentation des « décohabitations », se traduisant par un nombre de personnes par logement, de plus en plus faible.



France culture. [La crise du logement assigne-t-elle à résidence les plus précaires ?](#) *Le temps du débat*, 2 avril 2024, 38 min.

Extrait de la présentation : « Selon le 29^e rapport de la Fondation Abbé Pierre, plus de 4 millions de personnes sont touchées par le mal-logement en France. Ces difficultés engendrent pour certains une « assignation à résidence ». Comment la crise du logement touche les plus précaires ?

En ce jour de la fin de la trêve hivernale, locataires et associations d'aide au logement s'interrogent sur la crise du logement en cours et son aggravation.

Inflation, hausse des taux d'intérêt, parc locatif privé réduit par l'augmentation des locations saisonnières de type Airbnb, mises en chantier moins nombreuses de logements HLM sont autant de causes à la tension sur le marché locatif. Au point que, dans son dernier rapport annuel, publié le 1^{er} février, la Fondation Abbé Pierre ait pu parler d'« assignation à résidence » pour les plus mal logés. »



Haut Comité pour le Droit au Logement. [L'accès au logement des ménages mal-logés. Bilan et perspectives des attributions de logements sociaux réservés par l'État aux ménages mal-logés.](#) Septembre 2023, 94 p.

Extrait de la présentation : « Selon la loi, l'Etat doit disposer du droit de choisir le locataire dans 25% du parc social de chaque département. Ce sont les logements du « contingent préfectoral » destinés aux ménages reconnus au titre du Dalo et prioritaires. Après plusieurs années d'enquête, le Haut Comité pour le Droit au Logement démontre dans ce rapport que de nombreux territoires ne respectent pas cette obligation. Dans certains départements, le contingent préfectoral représente moins de 15% du parc social. Des milliers de logements sociaux de l'Etat destinés aux mal logés ont été attribués à des ménages sans critère de priorité du fait du refus de certains bailleurs. »



MADEC M., PARODI M., TIMBEAU X., JOUTARD X., PORTEFAIX P., AUBISSE E. [Quelles difficultés d'accès des ménages les plus pauvres au parc social ?](#) Synthèse, Collection Eclairages, octobre 2023, 36 p.

Présentation du site du Défenseur des droits : « L'étude *Quelles difficultés d'accès des ménages les plus pauvres au parc social ?* réalisée par l'OFCE avec le soutien du Défenseur des droits se proposait d'objectiver les difficultés rencontrées par les demandeurs aux ressources les plus modestes dans l'accès au parc de logement social. À partir d'une exploitation de données statistiques du système national d'enregistrement de la demande (SNE), l'étude confirme une inégalité d'accès des ménages les plus pauvres au logement social. »

2. LA POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HÉBERGEMENT

2.1. MESURES ET DISPOSITIFS FAVORISANT L'ACCÈS OU LE MAINTIEN DANS UN LOGEMENT



Gouvernement. [La feuille de route du Gouvernement pour le logement.](#) 17 novembre 2023.

Note de consultation : Cet article présente une feuille de route pour le logement avec des ambitions économiques, environnementales, sociales et territoriales. Il présente également des objectifs chiffrés en matière de production de logements sociaux et de lutte contre l'habitat indigne. L'objectif est de « définir un cadre macro-économique et réglementaire permettant aux territoires de créer et mettre en œuvre des politiques du logement adaptées aux besoins de leurs habitants . »



Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. [Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové \(loi ALUR\).](#) 2 septembre 2022.

Note de consultation : Cet article présente la loi ALUR, les objectifs de la loi et les publics visés ainsi que les mesures phares de la loi.



Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. [Loi Solidarité et renouvellement urbain \(SRU\)](#). 5 septembre 2022.

Note de consultation : Cet article présente la loi SRU, les objectifs de la loi et les mesures phares de la loi.



Les clés du social. [L'enjeu du logement et de l'habitat](#). 23 janvier 2021.

Note de consultation : L'article relève le caractère transversal de la politique du logement et de l'habitat en général, abordant à la fois le travail (et télétravail), la mobilité, la santé, l'éducation et l'intégration...



Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. [Logement social : enjeux et actions](#). 14 octobre 2022.

Note de lecture : L'article présente les objectifs de la politique en matière de logement social, « favoriser la mixité sociale », « reloger les personnes en situation d'hébergement ou de grande précarité » ainsi que le rôle de l'État dans la mise en œuvre de cette politique.

« Les organismes HLM, en contrepartie d'aides publiques directes et indirectes, construisent et gèrent des logements sociaux pour des publics ayant des ressources inférieures à des plafonds et appliquent des loyers plafonnés.

Chaque année, l'État détermine les niveaux de ressources et les niveaux de loyers en HLM.

Au titre de la mixité sociale, les communes ont également des obligations de construction de logements sociaux, selon leur taille et le niveau de tension du marché locatif. »

L'article comporte également un lien permettant de télécharger un document qui présente [les aides financières au logement](#) (80 p).



Action logement. [Logements sociaux PLAI, PLUS, PLS, PLI, quelles différences ?](#)

Note de lecture : Cet article permet d'identifier les différents modes de financement des logements sociaux, à loyer modéré : les logements PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration), PLUS (Prêt Locatif à Usage Social), PLS (Prêt Locatif Social), PLI (Prêt Locatif Intermédiaire).

En contrepartie de ce financement, les bailleurs, qu'ils soient privés ou publics, sont tenus d'appliquer des plafonds de loyer.



Action Logement. [Le prêt à taux zéro \(PTZ\)](#).

Note de lecture : Cette page présente le dispositif du prêt à taux zéro (PTZ), le public visé et les critères d'éligibilité.

Le PTZ est un prêt immobilier à taux zéro (intérêts à la charge de l'État, sans frais de dossier, ni frais d'expertise) qui permet de financer en partie, le projet d'une première accession à la propriété.

Il s'adresse aux primo-accédants les plus modestes qui achètent ou font construire leur résidence principale

Le PTZ est un crédit distribué par les établissements financiers et réservé aux particuliers (*personnes physiques*) qui respectent certaines obligations financières.



Service public. [De nouvelles dispositions visant à améliorer le fonctionnement des copropriétés.](#)
22 avril 2024.

Note de lecture : La loi « Habitat dégradé », visant à l'accélération et à la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé et des grandes opérations d'aménagement, a été publiée au Journal officiel du 10 avril 2024. Prévention de la dégradation de l'habitat, accélération de sa réhabilitation et lutte contre les marchands de sommeil sont les trois objectifs de ce texte.



Service Public. [Aides personnelles au logement.](#)

Note de lecture : L'article présente 3 types d'aides : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement à caractère familial (ALF) et l'allocation de logement à caractère social (ALS). Les conditions d'éligibilité et les démarches à suivre pour en bénéficier sont également présentées.



Outils de l'aménagement. [Le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées \(PDALHPD\).](#) Cerema, 23 septembre 2020.

Note de lecture : L'article présente le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD).

Ce dispositif établit pour une durée de 6 ans maximum, vise à favoriser l'accès et le maintien dans le logement de personnes et familles en difficultés sociales et économiques (par inadaptation de leurs ressources, de leurs conditions d'existence...).

Le droit au logement opposable (DALO)



Service Public. [Droit au logement opposable \(Dalo\) : faire valoir son droit à un logement.](#) 1^{er} octobre 2023.

Note de lecture : L'article présente l'objectif du recours Dalo, les conditions d'éligibilité, les démarches nécessaires.

L'article permet également aux personnes éligibles au dispositif du DALO, de trouver un interlocuteur de proximité pour être accompagné dans leurs démarches.



Action Logement. [Le Droit Au Logement Opposable \(DALO\).](#)

Note de lecture : Cet article présente la politique du droit au logement opposable (DALO), notamment les démarches nécessaires pour être reconnu et les critères d'éligibilité, ainsi que le Droit à l'Hébergement Opposable (DAHO).



Conso Mag. [Qu'est-ce que le droit au logement opposable ?](#) YouTube, juin 2019, 2'01.

Note de visionnage : Cette vidéo présente le dispositif du droit au logement opposable, loi Dalo, notamment son but, les publics visés, les critères d'éligibilité et les démarches à réaliser.

Le dispositif du chèque énergie



Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle. [Le chèque énergie](#).

Note de consultation : Le site comporte des informations destinées aux bénéficiaires du chèque énergie et aux professionnels. Ce dispositif vise à soutenir les ménages qui ont des revenus modestes pour le paiement de leurs factures d'énergie liées au logement.

9



Ministères Écologie Territoires. [Chèque énergie : une aide de l'Etat pour payer vos factures d'énergie](#). YouTube, mars 2021, 1'02.

Note de visionnage : Cette vidéo présente le dispositif Chèque énergie, son objectif, ses conditions d'attribution, sa durée de validité.

Le Fonds de solidarité pour le logement



Service Public. [Quelle aide apporte le Fonds de solidarité pour le logement \(FSL\) ?](#) 16 mai 2023.

Note de lecture : L'article présente le dispositif du FSL, son objectif, les conditions d'obtention ainsi que les démarches.



Département du Nord. [Fonds de Solidarité pour le Logement \(FSL\), accompagnement logement](#).

Note de lecture : L'article présente l'objectif du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), les publics visés, les possibilités qui s'offrent aux professionnels accompagnants les ménages présentant une problématique logement.

Rapport sur le coût des politiques dans le domaine du logement



Données et études statistiques. [Rapport du compte du logement 2022](#). Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, 25 septembre 2023.

Note de consultation : Le rapport de 76 pages (à télécharger) présente la dépense de logement et la place du logement dans l'économie.

L'article propose également une infographie comportant les principaux chiffres sur le logement, notamment l'évolution :

- du parc de logements
- de l'investissement en logement
- de l'activité immobilière (*travaux de rénovation et d'entretien des logements*),
- des dépenses courantes des occupants des logements,
- des aides au logement (*versements et réductions de dépenses*).

Ce rapport est destiné à éclairer l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques dans le domaine du logement.



Cour des comptes. [Assurer la cohérence de la politique du logement face à ses nouveaux défis](#). Notes thématiques, 7 juillet 2023, 31 p.

Note de consultation : Ce rapport de la Cour des comptes part du constat selon lequel la politique du logement peine à atteindre des objectifs de plus en plus nombreux, notamment dans sa dimension sociale.

Il préconise trois leviers d'actions pour assurer la cohérence de la politique du logement, pour améliorer son efficacité par rapport à l'évolution des besoins des ménages.

Dans le contexte de dégradation des finances publiques, le rapport présente les enjeux prioritaires de cette politique, en particulier la nécessité :

- « d'un meilleur ciblage des diverses aides et des bénéficiaires du parc de logements sociaux, réponse aux évolutions des besoins des ménages sur le territoire » ;
- d'une « adaptation de l'habitat au vieillissement de la population, à une décohabitation croissante et au changement climatique » ;
- de « rééquilibrer le rôle des acteurs publics pour renforcer la cohérence territoriale de la politique du logement ».

2.2. LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME



DRIHL (Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement) Île-de-France. [Veille sociale](#). Préfet de la région d'Ile-de-France, 5 décembre 2022.

Note de lecture : L'article présente le dispositif de veille sociale qui est la mission de service public chargée de la protection des personnes sans abri ou en situation de détresse sociale. Cette présentation comprend :

- la plateforme régionale téléphonique du 115,
- les maraudes,
- les accueils de jour.



Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. [Logement d'abord : le plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme](#). 4 juillet 2023.

Note de lecture : Cet article dresse un bilan du premier plan Logement d'abord (2018-2022) qui a permis à près de 440 000 personnes sans domicile d'accéder à un logement pérenne.

Il présente également le plan pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2023-2027, notamment les priorités du plan et les collectivités territoriales engagées dans la mise en œuvre accélérée du plan.



Gouvernement. [Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement](#).


Note de consultation : Le site présente

- La Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal),
- Le dispositif le Logement d'abord
- Le Service public de la rue au logement
- L'expérimentation du dispositif « Un chez-soi d'abord Jeunes »

Extrait du site : « La Dihal est chargée d'assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des priorités de l'Etat en matière d'hébergement et d'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées ».

 [Samu social Paris.](#)

Note de consultation : Le site comporte différentes rubriques permettant d'identifier [les missions](#), le statut juridique, le rôle du Samu Social de Paris. Par son statut de Groupement d'Intérêt Public (GIP), le Samu social de Paris est lié à la fois aux acteurs publics et aux acteurs privés du territoire, comprenant [différents établissements](#).

 [Coordination Mobile d'Accueil et d'Orientation CMAO – SAMU Social 115 -SIAO de l'arrondissement de Lille.](#)

Note de consultation : Le site présente le Samu social de l'arrondissement de Lille, une structure associative composée d'une vingtaine d'associations. Il présente également :

- le [dispositif du 115](#),
- le [droit au logement opposable \(DAHO\)](#),
- le [SIAO \(Service Intégré d'Accueil et d'Orientation\)](#),
- les [équipes mobiles](#).



Outils de l'aménagement. [Le centre d'hébergement et de réinsertion sociale \(CHRS\)](#). Cerema, 6 octobre 2020.

Note de lecture : Dans cet article, le CHRS est défini comme " un établissement comprenant ou non un hébergement, chargé d'accompagner, au titre de l'aide sociale, des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou recouvrer leur autonomie personnelle ou sociale, notamment en milieu ordinaire ou adapté (logement, emploi...) ".

Cette présentation est accompagnée d'une [fiche synthétique](#) comportant les caractéristiques suivantes : les missions, le statut juridique, les publics accueillis, les formes d'habitats, les modes de gestion et le financement.



Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes. [CHRS et logement d'abord, une enquête exploratoire dans la Métropole de Lyon](#). 17 janvier 2024.

Extrait de l'article : « L'enquête « CHRS et logement d'abord » est née d'une volonté d'ancrer les réflexions de transformation des pratiques et de l'offre d'hébergement à partir d'éléments objectifs et du vécu du terrain. Pour rappel, la Métropole de Lyon est un territoire de mise en œuvre accéléré du logement d'abord depuis 2018, et a pu soutenir et initier un ensemble d'action (les « projets pilotes ») découlant des principes du logement d'abord.

L'enquête exploratoire s'est centrée sur les CHRS (centres d'hébergement et de réinsertion sociale) car c'est l'offre d'hébergement qui accueille aujourd'hui une partie des publics cibles du logement d'abord (personnes avec un droit au logement, sans abris, avec des difficultés sanitaires et sociales imbriquées), et qui permet un accompagnement global, aussi longtemps que de besoin, malgré des durées de séjour et d'accompagnement « cibles ». »

Mise à disposition de la synthèse de cette enquête [CHRS et logement d'abord](#) (septembre 2023, 30 p).



CNFPT. [Accompagner le parcours d'habitat les personnes en situation de vulnérabilité](#). Webinaire, 1^{er} février 2024, 1h34.

Note de visionnage : Replay du webinaire du 1er février issu de la série "De la rue au logement". Ce webinaire propose une présentation de la commission en charge du social et du médico-social (CSMS) qui fixe les orientations de la HAS en matière de recommandations et d'évaluation des ESSMS. Une présentation de celles-ci est effectuée ainsi qu'une présentation des différentes étapes d'élaboration des recommandations de bonnes pratiques. Un zoom est réalisé notamment sur des actions innovantes telles le « Logement d'abord » et le « Un chez-soi d'abord », les concepts et caractéristiques de l'habitat.

12



INSET Angers. ["De la rue au logement" 2023-2024](#)

Note de consultation : Ce padlet propose de nombreux webinaires et ressources documentaires réalisées pour accompagner les évènements du service de spécialités Inclusion sociale de l'INSET d'Angers sur la thématique « De la rue au logement »

Exploitation pédagogique envisageable

Compétence 3.1 : Identifier les besoins et les demandes de populations sur un territoire

Compétence 3.2 : Identifier la place de la structure dans la déclinaison des politiques publiques

Compétence 3.3 : Participer à la mise en place de réponses adaptées à un type de public

Les ressources proposées permettent à l'étudiant :

- d'analyser les besoins en matière de logement,
- de mettre en évidence le problème de la crise du logement en France,
- d'analyser les facteurs en cause dans la crise du logement, malgré un rapport logement par habitant élevé, comparé aux autres pays de l'OCDE (*ressources du point « 1. La crise du logement et le mal-logement »*).

Les ressources présentées permettent également :

- d'appréhender les objectifs de la politique en matière de logement social (favoriser la mixité sociale, reloger les personnes en situation d'hébergement ou de grande précarité),
- d'analyser la complémentarité des politiques du logement et d'hébergement,
- de comprendre la dimension transversale des dispositifs en réponse aux besoins d'accès et de maintien dans le logement (*cf. ressources du point « 2. La politique du logement et de l'hébergement »*).

En lien avec la compétence 3.3, les leviers d'actions préconisés par la Cour des comptes visent à assurer la cohérence de la politique du logement, à améliorer son efficacité par rapport à l'évolution des besoins des ménages, dans un contexte de dégradation des finances publiques.

3. LA POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES MIGRANTS ET DES GENS DU VOYAGE

3.1. CHIFFRES ET DISPOSITIFS D'ACCUEIL DES MIGRANTS

13



La Cimade. [Les migrations internationales : faits et chiffres.](#)

Note de lecture : Cet article comporte une définition de la notion de migrant au sens de l'ONU et des données sur les migrations internationales dans différents pays du monde.



OFII. [Nos missions.](#)

Note de lecture : L'article présente les missions de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), dans le cadre de

- l'immigration familiale,
- l'accueil et l'intégration des immigrés,
- l'aide au retour et réinsertion,
- l'accompagnement des demandeurs d'asile,
- l'émission de l'avis médical pour les autorisations de séjour pour soins
- l'immigration professionnelle.



France Horizon. [L'accueil des réfugiés.](#)

Note de lecture : L'article présente des établissements et dispositifs adaptés à l'accueil, l'orientation administrative de personnes déplacées, réfugiées et migrantes.

Différents dispositifs sont présentés :

- Le programme Européen de réinstallation
- Le programme européen de relocalisation
- Les centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA)
- Les centres d'accueil et d'orientation (CAO)
- Le centre d'hébergement d'urgence « migrants » (CHU Migrants)
- Le dispositif d'accueil pour mineurs isolés étrangers (DAMIE)



La Cimade. [Dispositif d'accueil des demandeurs d'asile : état des lieux 2022.](#) 22 novembre 2021.

Note de lecture : L'article présente le dispositif d'accueil des demandeurs d'asile, à travers

- les Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), le nombre de places autorisées et les conditions d'éligibilité au dispositif ;
- le dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA)
- le programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile (PRAHDA)
- les centres d'accueil et d'étude de situations (CAES).

3.2. LA POLITIQUE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



Outils de l'aménagement. [Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage \(SDAGV\)](#). Cerema, 22 octobre 2020.

Note de lecture : Cet article présente le dispositif d'accueil des gens du voyage, à l'échelle départementale. Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGV) vise à répondre aux besoins du public.

Ce schéma prévoit « les secteurs géographiques d'implantation et les communes où doivent être réalisés :

- des aires permanentes d'accueil, ainsi que leur capacité ;
- des terrains familiaux locatifs aménagés, destinés à l'installation prolongée de résidences mobiles, ainsi que le nombre et la capacité des terrains ;
- des aires de grand passage, destinées à l'accueil des gens du voyage se déplaçant collectivement à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels, ainsi que la capacité et les périodes d'utilisation de ces aires ... ».

L'article présente également les acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce schéma.

14



Senat. [Le stationnement des gens du voyage](#). Etude de législation comparée, n°145, avril 2005.

Note de lecture : Cette note de synthèse révèle que la très grande majorité des communes de plus de 5000 habitants ne s'acquittent pas de leurs obligations d'accueil des gens du voyage. Elle propose une analyse du non-respect de cette obligation imposée aux collectivités territoriales (département et communes de plus de 5 000 habitants) d'établir des schémas départementaux prévoyant « les conditions d'accueil spécifiques des gens du voyage », inscrits dans la loi n° 90-449 du 31 mai 1990.

La note comporte également une analyse comparée de la politique d'accueil des gens du voyage dans différents pays d'Europe.



Métropole Européenne de Lille (MEL). [Plan métropolitain d'accueil et d'habitat des gens du voyage](#).

Note de lecture : La Métropole Européenne de Lille s'est engagée à traduire les prescriptions du schéma départemental 2019-2025 d'accueil et d'habitat des gens du voyage à travers la mise en œuvre d'un Plan métropolitain d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Dans ce cadre, une démarche de concertation auprès de la population s'est engagée afin de se doter d'un plan en phase avec les enjeux du territoire et les besoins et attentes de la population.